

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 5 mars 2013 à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, Robert Dupuis, sous la présidence de M. le maire suppléant, Robert Pelletier. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis sont également présents ainsi que 9 personnes.

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à l'assistance à cette séance ordinaire du 5 mars 2013.

58-03-2013
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté

en ajoutant les items suivants à varia :

- a) Avis de motion – Délégation MRC
- b) Projet de règlement – Cour municipale
- c) Entente de prévention et d'extermination
- d) Location camion-incendie

et en rayant l'item 15a) *Règlement création service d'incendie.*
ADOPTÉ.

59-03-2013
Adoption du
procès-verbal

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que le procès-verbal de la

séance ordinaire du 5 février 2013 soit adopté.

ADOPTÉ.

60-03-2013
Adoption
des comptes

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que le secrétaire-trésorier/
directeur général soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le numéro de folio 100769-03-2013 et portant le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer de 180 356,37 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 2292 à 2341 et des confirmations internet n° 03813-44823 à 04310-16732 pour un montant de 62 424,18 \$ ainsi qu'une liste de factures rajoutées portant les numéros de chèque 2344 à 2346 pour un montant de 11 107,94 \$ et des comptes à payer au montant de 8 318,14 \$.

ADOPTÉ.

Correspondance

Correspondance

- MDDEP Caractère collectif des ressources en eau et leur protection
- CS Pierre-Neveu Rapport annuel 2011-2012
- Robert Aubin, député de Trois-Rivières
Chambre des Communes Déficit d'infrastructure
- Municipalité de Lac-du-Cerf Policiers Cadets 2013
- Municipalité de Chute-St-Philippe Policiers Cadets 2013
- Ministère Sécurité publique Changement d'heure et avertisseur de fumée
- Municipalité de Lac-du-Cerf Article 156 du Code municipal
- P.G. Solutions Accès aux citoyens vs tablettes et téléphones intelligents

Information

Information

M. le maire suppléant donne information sur les sujets suivants :

- Site internet de la municipalité en construction
- Ensemencement petit lac Vert – semaine de relâche

Dépôt de document

Dépôt de document

Aucun

61-03-2013 – ASSURANCES MMQ – COMITÉ DES LOISIRS

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Robert Depuis
et unanimement résolu d'aviser la MMQ de retirer de la couverture des assurances de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, le Comité des loisirs de Notre-Dame-du-Laus inc. à titre d'assuré additionnel.

ADOPTÉ.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT TARIF CÉLÉBRANT

Avis de motion est donné par Robert Pelletier que, lors d'une prochaine séance, un règlement sera présenté pour adoption, décrétant des nouveaux tarifs pour la célébration d'un mariage et que dispense de lecture dudit règlement soit faite en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

62-03-2013
Taxation – matières
résiduelles roulottes

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu que les tarifs applicables aux roulottes de voyage, ailleurs que sur les terrains de camping attirés, en fonction des services des matières résiduelles et d'achat de bac, soit fixé comme suit pour l'exercice 2013 :

- Cueillette et récupération 160 \$ pour l'année
- Achat bac noir 100\$ par bac

ADOPTÉ.

63-03-2013
Radiation comptes
à recevoir

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que la liste des comptes à recevoir suivants, soient radiés :

- 7106-52-15318,06 \$
- 6816-26-07301,68 \$
- 7402-32-244429,39 \$
- D-00434,62 \$

ADOPTÉ.

64-03-2013
Patrouilles
nautiques

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que le conseil municipal fasse une demande à la Sûreté du Québec pour des patrouilles nautiques supplémentaires durant l'été 2013.

ADOPTÉ.

65-03-2013
Dérogation
mineure
2013-0015

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance de la demande de dérogation mineure n° 2013-0015 concernant un empiètement de 10 mètres sur la marge de recul arrière prescrite de 20 mètres, un empiètement de 16.97 mètres sur la marge de recul avant prescrite de 25 mètres et un empiètement de 4.52 mètres sur la marge latérale prescrite de 7 mètres et plus précisément situé sur partie du lot 28A, 28A-13 et 28A-12 rang 01 canton de Wells;

ATTENDU QUE l'acceptation de ladite demande permettrait de régulariser la situation du bâtiment principal bénéficiant de droits acquis;

ATTENDU QUE, après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande soit acceptée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Joanne St-Louis et unanimement résolu que la demande de dérogation mineure n° 2013-0015, soit acceptée.

ADOPTÉ.

66-03-2013
Second projet de
règlement # 03-02-2013
modifiant le règlement
08-07-2000 relatif
au zonage

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis
et unanimement résolu que le second projet de règlement n° 03-02-2013 modifiant le règlement n° 08-07-2000 relatif au zonage soit adopté sans modification, ayant été précédé d'une assemblée publique de consultation le 5 mars 2013.

ADOPTÉ.

67-03-2013
Dénomination
de chemin

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu que le chemin privé conduisant aux lots 37B-2 et 37B-12 du rang A du canton de McGill soit, désormais, dénommé « *chemin de la Camomille* » en remplacement du « *chemin du Tournesol* » afin de contrer l'imbroglie qui existe présentement.

ADOPTÉ.

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'adresser à la MRC
d'Antoine-Labelle une demande de renouvellement de bail d'exploitation de sable et de gravier n° BNE 31790.
ADOPTÉ.

69-03-2013
Entente
intermunicipale
transport routier
et délégation
de signature

ATTENDU QUE, par sa résolution n° 43-02-2013, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus a informé les municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain et de Kiamika de son intention d'adhérer à « *l'Entente relative au transport routier et prévoyant la délégation de compétence* »;

ATTENDU QUE la Municipalité de Kiamika, par sa résolution 2013-02-054 et la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, par sa résolution 13-02-5681 ont approuvé l'adhésion de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus à ladite entente;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus accepte les conditions prévues à l'entente existante et à l'annexe qui feront partie intégrante de l'entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et unanimement résolu d'accéder à l'entente intermunicipale relative au transport routier et prévoyant la délégation de compétence intervenue avec les municipalités de Kiamika et de Notre-Dame-de-Pontmain et d'accepter les conditions prévues à l'entente.

De plus, que M. le maire, Stéphane Roy et le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, soient autorisés à signer tous les documents en rapport avec ladite entente.

ADOPTÉ.

70-03-2013
Transfert camion GMC
vs immatriculation

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que, suite au transfert de propriété du camion 2007 GMC 5500 4 X 4 numéro de série 1GDE5C3997F425075 en faveur de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, soit autorisé à procéder à l'immatriculation du véhicule et à signer tous les documents auprès de la SAAQ.

ADOPTÉ.

71-03-2013
Équipement

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que le directeur des travaux publics soit autorisé à faire l'acquisition des équipements suivants :

- Lumière pour niveleuse 24 volts ±90 \$
- Chaîne pour convoyeur – camion # 8 ± 1000 \$
- 2 radios FM..... ±400 \$

le tout, tel que présenté sur un document intitulé « *Demande pour le mois de mars* » et portant le numéro de la présente résolution.

ADOPTÉ.

72-03-2013
Mise au rancart
camion Ford LTC
1981 (409)

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que le camion Ford LTC 1981, numéro de série 1FDXD80U2BVJ31224, soit mis au rancart et que le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, soit autorisé à signer tous les documents auprès de la SAAQ.

ADOPTÉ.

Avis de motion
règlement détecteur
de fumée

Avis de motion – détecteur de fumée

Avis de motion est donné par Robert Pelletier que, lors d'une prochaine séance, un règlement sera présenté pour adoption, décrétant l'obligation d'installation de détecteur de fumée et que dispense de lecture dudit règlement soit faite en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

Avis de motion
règlement tarification
feu d'automobile

Avis de motion – tarification feu d'automobile

Avis de motion est donné par Robert Pelletier que, lors d'une prochaine séance, un règlement sera présenté pour approbation et décrétant une tarification du service de sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie d'automobile des non résidants (à l'exception des propriétaires non résidants) et que dispense de lecture dudit règlement soit faite en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

73-03-2013 – ÉQUIPEMENT INCENDIE

Proposé par Robert Dupuis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser l'achat des équipements suivants pour le service d'incendie :

- Divers outils 500 \$
- Nettoyage bunker 1 000 \$
- Refroidisseur d'eau 195 \$

le tout, tel que présenté sur un document intitulé « *Demande au budget Mars 2013* » et portant le numéro de la présente résolution.

ADOPTÉ.

Activités loisirs

Activités loisirs

La conseillère, Joanne St-Louis, donne information sur les activités de loisirs passées, en cours et à venir.

74-03-2013
Budgets

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que des budgets soient alloués au service des loisirs pour l'organisation des activités suivantes :

- Journée de la femme 1 000 \$
- Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 700 \$
- Tapis protecteur, coffret et cibles (ligue de dards) 700 \$
- Soirée des bénévoles – avril 2013 5 000 \$
- Frais de déplacement coordonnatrice – salon du livre de l'Outaouais

De plus, la présente résolution abroge la résolution n° 18-01-2013 allouant un budget de 1 500 \$ pour l'activité de la Journée de la femme.

ADOPTÉ.

75-03-2013
Fête nationale
du Québec

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que la coordonnatrice des loisirs, Madame Hélène Cotnoir, soit autorisée à faire une demande de subvention pour l'organisation de la Fête nationale du Québec. De plus, qu'elle soit autorisée à signer tous les documents en rapport avec la demande.

ADOPTÉ.

76-03-2013
Ouverture du poste
coordonnateur du
service des loisirs
et de la culture

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'enclencher les procédures en vue du remplacement du titulaire du poste de coordonnateur des loisirs et de la culture et par conséquent, l'appel des candidatures.

ADOPTÉ.

77-03-2013
Chevaliers de Colomb
vs tournoi de golf

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu qu'une commandite de 1 000 \$ soit versée au Chevaliers de Colomb, conseil 5638, dans le cadre de leur sixième édition de la Classique de golf qui se tiendra au Club de golf Royal Papineau à Notre-Dame-de-la-Salette le 8 juin 2013.

ADOPTÉ.

78-03-2013
Le Prisme

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu qu'une contribution financière au montant de 150 \$ soit versée au Camp de jour « *Le Prisme* ».

ADOPTÉ.

79-03-2013
Bourse d'étude
Christ Roi

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu qu'un montant de 400 \$ soit octroyé au Centre Christ Roi de Mont-Laurier à titre de bourse d'étude pour une ou un étudiant de Notre-Dame-du-Laus qui aura obtenu son diplôme d'étude professionnelle. Cette bourse sera remise lors de la soirée de reconnaissance en juin 2013. À défaut, la bourse sera retournée à la Municipalité.

ADOPTÉ.

Avis de motion
Cour municipale

Avis de motion – Cour municipale

Avis de motion est, par la présente, donnée par Robert Pelletier qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement autorisant la délégation à la MRC d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et confirmant notre adhésion, sera présenté pour approbation et que dispense de lecture dudit règlement soit inscrite, en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

80-03-2013 – PROJET DE RÈGLEMENT – COUR MUNICIPALE

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que le projet de règlement n° 04-03-2013 autorisant la délégation à la MRC d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et confirmant l'adhésion de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus à la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle, soit accepté pour dépôt.

ADOPTÉ.

81-03-2013
Entente de
prévention et
d'extermination

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que l'entente de prévention et d'extermination présenté par Despaties X-Termination soit acceptée, telle que présentée sur un document daté 31 décembre 2012.

De plus, que le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, soit autorisé à signer ladite entente.

ADOPTÉ.

82-03-2013
Location
camion-incendie

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu de mettre fin à notre entente de location de camion incendie avec la firme Thibault et associé et d'accepter l'offre de Aréo-Feu, telle qu'elle apparaît sur un document en date du 4 mars 2013 et que le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, soit autorisé à signer l'offre de Aréo-Feu pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ.

83-03-2013
Levée de la séance

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

que la présente séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Robert Pelletier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Robert Pelletier
Maire suppléant